



HAL
open science

CHARLEMAGNE DANS L'HISTOIRE DE FRANCE DE JULES MICHELET : UNE ORIGINE REFUSÉE

Franck Laurent

► **To cite this version:**

Franck Laurent. CHARLEMAGNE DANS L'HISTOIRE DE FRANCE DE JULES MICHELET : UNE ORIGINE REFUSÉE. S. Marzouki. Mélanges offerts au Professeur Paul Viallaneix, Presses de l'Ecole Normale Supérieure de Tunis, 1999. hal-02291889

HAL Id: hal-02291889

<https://hal.science/hal-02291889>

Submitted on 19 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CHARLEMAGNE DANS L'*HISTOIRE DE FRANCE* DE JULES MICHELET : UNE ORIGINE REFUSÉE

Franck LAURENT
Le Mans Université – Labo 3L.AM

A l'égard du grand carolingien, l'histoire micheletienne refuse littéralement de s'en laisser conter par la légende, et adopte fréquemment une tonalité sceptique, volontiers ironique, presque voltairienne. Le deuxième chapitre du livre II de l'*Histoire de France* se présente ainsi, pour une bonne part, comme une histoire au second degré, entreprise de discours visant à la démystification, à une « délégenderisation » systématique, d'autant plus frappante que, comme le rappelle Robert Morrissey¹, la figure de Charlemagne est régulièrement au XIX^e siècle (de Marchangy à Gaston Paris) l'occasion de promouvoir l'intégration de la légende « populaire » et de l'histoire « objective »². On peut commencer par établir les principaux aspects de cette destruction du Charlemagne légendaire.

Le premier refus, fondamental et sur lequel on reviendra, c'est celui d'un Charlemagne-origine, origine de la grandeur de la France monarchique comme de la civilisation européenne moderne. Faute de perspective, dit Michelet, entretenue par l'ignorance ou l'intérêt idéologique des historiens médiévaux : les premiers carolingiens

héritèrent de tout, et firent oublier tout ce qui précédait. Il en advint à Charlemagne comme à Louis XIV ; tout data du *grand règne*. Institutions, gloire nationale, tout lui fut rapporté. Les tribus même qui l'avaient combattu lui attribuent leurs lois, des lois aussi anciennes que la race germanique (275³).

Loin de marquer l'origine, la période carolingienne constitue la fin d'un monde, d'une époque, celle marquée par la vitalité barbare ; l'agonie de ce monde a procuré à l'empire de Charlemagne sa puissance relative, et son éclat trompeur : « L'Empire des Francs était déjà vieux et fatigué, quand il tomba aux mains de Charlemagne, mais toutes les nations environnantes s'étaient affaiblies (274) » ; « la vieillesse même, la décadence du monde barbare fut favorable à la gloire de ce règne ; ce monde s'éteignant, toute vie se réfugia au cœur (275) ».

Ceci posé et décliné, Michelet peut mettre en coupe réglée toutes les qualités légendaires du faux grand homme. Sa propension à la clémence par exemple : une conjuration des Grands, découverte, s'achève ainsi : « Le souverain débonnaire leur imposa pour toute peine quelques lointains pèlerinages aux tombeaux des saints, mais il les fit tuer sur les routes (280)⁴ ». Ou encore l'honnêteté

¹. « Charlemagne », dans *Les Lieux de mémoire*, III, « Les France », 3. « De l'archive à l'emblème », sous la direction de Pierre Nora, Gallimard, « Bibliothèque illustrée des histoires », 1992. Je dois beaucoup à cet article remarquable. En ce qui concerne le dix-neuvième siècle, je crois néanmoins que l'auteur, quand il note l'effacement du symbole Charlemagne après 1870, minore quelque peu l'importance et les conséquences de sa forte et durable présence dans les manuels scolaires de la III^e République. Inversement, pour la période de la Restauration et de la Monarchie de Juillet, la position de Michelet (refus de la légende et de la référence carolingiennes) me semble moins isolée qu'il ne le laisse entendre.

². « L'histoire fabuleuse d'un grand homme tient sa place à côté de son histoire réelle » (Gaston Paris, *Histoire poétique de Charlemagne* (1865), cité par R. Morrissey, art. cit., p. 660).

³. Toutes les citations de Michelet sont extraites du quatrième tome des Oeuvres complètes : *Histoire de France*, I (livres I-IV), éditées par Paul Viallaneix, Flammarion, 1974.

⁴. Comparer à ce texte de Victor Hugo, écrit en marge du *Rhin* : « Charles prit [Witiking et son frère] ; le droit de la victoire était de leur trancher la tête ; il les embrassa et les fit baptiser [...]. En 788 le duc Thassilo est condamné à mort comme félon par la diète d'Ingelheim. Il va se jeter aux pieds du roi Charles. *Je te donne la vie*, dit Charles ; mais en même temps il touche le duc de son bâton. C'était le détrôner. Thassilo, accablé, baisse la tête. Charles le regarde, essuie une larme, et le touche de son sceptre. C'était lui rendre le trône. Ceci n'est-il pas tout à la fois doux comme Jésus et grand comme Homère ? » ([*Ébauche d'une monographie sur le Rhin*], dans le volume

quasi-bourgeoise de sa vie privée, tant vantée par Mably et que les manuels scolaires de la III^{ème} République ont abondamment illustrés. Chez Michelet, le riant tableau de famille vire au tragique barbare, au ridicule des fabliaux, voire à la perversion, - le tout rappelant de très près les tristes habitudes des cours mérovingiennes. Les Grands « détestaient surtout, dit-on, l'orgueil et la cruauté de sa jeune épouse Fastrade, à qui un mari de cinquante ans ne savait rien refuser (280) » ; « Quelques années plus tard, un fils naturel de Charlemagne s'associa aux grands pour renverser son père (*id.*) » ; ou encore ce portrait physique et privé, ni fort héroïque, ni fort édifiant :

Haute taille, tête ronde, gros col, nez long, ventre un peu fort, petite voix, tel est le portrait de Charles dans l'historien contemporain. Au contraire, sa femme Hildegarde avait une voix forte ; Fastrade qu'il épousa ensuite exerçait sur lui une domination virile. Il eut pourtant bien des maîtresses, et fut marié cinq fois ; mais à la mort de sa cinquième femme, il ne se remaria plus, et se choisit quatre concubines dont il se contenta désormais. Le Salomon des Francs eut six fils et huit filles, celles-ci fort belles et fort légères. On assure qu'il les aimait fort, et ne voulut jamais les marier (285).

La légende de Charlemagne fait grand cas des relations de respect mutuel qu'il aurait entretenues avec le grand calife son contemporain, - fraternité des grands hommes et valeur symbolique de cet écho de l'Empire d'Occident jusque dans l'Orient fabuleux, terre d'élection des grands empires. Michelet réduit cet épisode à des dimensions plus modestes, et plus pragmatiques :

Les Edrissites de Fez lui envoyèrent aussi une ambassade. Mais aucune ne fut aussi éclatante que celle d'Haroun al-Raschid, calife de Bagdad, qui crut devoir entretenir quelques relations avec l'ennemi de son ennemi, le calife schismatique d'Espagne. Il fit, dit-on, offrir à Charlemagne, entre autres choses, les clefs du Saint-Sépulcre, présent fort honorable, dont certes le roi des Francs ne pouvait abuser. On répandit que le chef des infidèles avait transmis à Charlemagne la souveraineté de Jérusalem. Une horloge sonnante, un singe, un éléphant étonnèrent fort les hommes de l'Ouest. Il ne tient qu'à nous de croire que le cor gigantesque que l'on montre à Aix-la-Chapelle est une dent de cet éléphant (283-284)⁵

Autre grandeur de Charlemagne familière aux écoliers, son oeuvre en faveur des lettres. Michelet évoque une « réforme [...] pédantesque et inféconde », plus ridicule que glorieuse :

on sait que les principaux conseillers de Charlemagne avaient formé une sorte d'académie où il siégeait lui-même sous le nom du roi David ; les autres s'appelaient Homère, Horace, etc. Malgré ces noms pompeux, quelques poésies du Goth italien Théodulfe, évêque d'Orléans, quelques lettres de Leitrade, archevêque de Lyon, méritent peut-être seules quelque attention (286).

L'oeuvre législative du grand Empereur est elle-même rognée. Armée des ressources modernes de la philologie l'historien critique dissout la légende et, renvoyant l'essentiel de cette oeuvre aux périodes précédentes, nie l'originalité de Charlemagne législateur autant que son efficacité :

Aucun génie législatif n'eût pu arrêter la société sur la pente où elle descendait. Charlemagne ne fit que confirmer les lois barbares. [...] Les capitulaires sont en général des lois administratives, des ordonnances civiles et ecclésiastiques. On y trouve, il est vrai, une partie législative assez considérable [...]. Mais peut-être ces actes, qui portent tous le nom de Charlemagne, ne font-ils que reproduire les capitulaires des anciens rois francs. [...] Il en sera advenu pour Charlemagne ce qui serait advenu à Justinien, si tous les monuments antérieurs du droit romain avaient péri. Le

Voyages de l'édition des Œuvres Complètes dirigée par J. Seebacher et G. Rosa, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1985. Pour le Hugo de la Monarchie de Juillet, Charlemagne, grande figure impériale, est moins un grand homme de la nation France qu'un héros de la Civilisation, préfigurateur d'une Europe unie et pacifiée.

⁵. Comparer à nouveau avec Victor Hugo : « Dans la même année, en 800, Léon III donna [à Charlemagne] Rome et le calife Haroun-al-Raschid lui donna Jérusalem » (*Ébauche d'une monographie sur le Rhin*, p. 493), et cet extrait de la visite au tombeau de Charlemagne : « La tour de Granus rappelle Rome, sa devancière ; la façade et les fontaines rappellent Charles-Quint, le plus grand de ses successeurs. Il n'y a pas jusqu'à la figure orientale du beffroi qui ne vous fasse vaguement songer à ce magnifique kalife Haroun-al-Raschid, son ami » (*Le Rhin*, lettre IX, *Voyages*, p. 69).

compilateur eût passé pour le législateur. La discordance du langage et des formes qui frappe dans les capitulaires tend à fortifier cette conjecture (290).

Au total, l'œuvre civile et intellectuelle de Charlemagne, loin de faire de lui un héros civilisateur, l'apparente à un Byzantin de la décadence : « Pendant que Charlemagne disserte sur la théologie, rêve d'Empire romain et étudie la grammaire, la domination des Francs croule tout doucement » (291).

On touche ici au conquérant, à l'homme de guerre, au fondateur d'un immense empire. Or l'épopée de Charlemagne n'est pas mieux traitée par Michelet que sa légende. Si la réalité historique des faits militaires n'est généralement pas mise en cause, leur interprétation est très négative et le récit s'acharne à déshéroïser tout le versant proprement épique de l'histoire carolingienne.

Tout d'abord, ces guerres, tout au moins la plus importante d'entre elles, menée à l'est du Rhin contre les Saxons, n'ont pas cette motivation défensive qui justifierait l'empire au nom de la civilisation :

Rien n'indique que [cette guerre] ait été motivée, comme on a semblé le croire, par la crainte d'une invasion. Sans doute il y avait eu constamment par le Rhin une immigration des peuples germaniques. Ils passaient en grand nombre pour trouver fortune dans la riche contrée de l'Ouest. Ces recrues fortifiaient et renouelaient sans cesse les armées des Francs. Mais pour des invasions de tribus entières, comme celles qui eurent lieu dans les derniers temps de l'Empire romain, rien ne peut faire soupçonner qu'un pareil fait ait accompagné l'élévation de la seconde race, ni qu'elle fut menacée elle-même de le voir renouvelé à l'avènement de Charlemagne (276).

Peu motivées, ces guerres manquent aussi d'éclat héroïque, et se rapprochent davantage d'opérations de maintien de l'ordre, avec leur cortège de barbarie sanguinaire, que de l'élan fougueux de l'épopée. Guerres d'un monde vieilli prématurément, plutôt que de turbulence juvénile :

Les soixante ans de guerre qui remplissent les règnes de Pépin et de Charlemagne offrent peu de victoires, mais des ravages réguliers, périodiques ; ils usaient leurs adversaires plutôt qu'ils ne les domptaient, ils brisaient à la longue leur fougue et leur élan. Le souvenir le plus populaire qui soit resté de ces guerres, c'est celui d'une défaite, Roncevaux. N'importe, vainqueurs, vaincus, ils faisaient des déserts, et dans ces déserts ils élevaient quelque place forte, et ils poussaient plus loin ; car on commençait à bâtir. Les barbares avaient bien assez cheminé ; ils cherchaient la stabilité ; le monde s'asseyait, au moins de lassitude (275).

Même le rôle christianisateur des conquêtes carolingiennes est passé au crible de la critique déshéroïsante, qui se teinte ici d'ironie voltairienne :

Les Saxons parurent se soumettre. Tous ceux qu'on trouva dans leurs foyers reçurent sans difficulté le baptême. Cette cérémonie, dont sans doute ils comprenaient à peine le sens, ne semble pas avoir jamais inspiré beaucoup de répugnance aux barbares païens. Ces populations, plus fières que fanatiques, tenaient peut-être moins à leur religion qu'on ne l'a cru d'après leur résistance. Sous Louis le Débonnaire, les hommes du Nord se faisaient baptiser en foule ; la difficulté n'était que de trouver assez d'habits blancs ; tels s'étaient fait baptiser trois fois pour gagner trois habits (277-278).

Le principal titre à la canonisation de Saint Charlemagne se résume à peu de choses... Plus grave, cet arrimage de l'Allemagne profonde à l'Europe chrétienne, cette avancée de l'héritage romain au-delà du *limes* du Rhin, bref, pour reprendre l'expression de Lucien Febvre⁶, cette *reconquista* franque que l'on peut considérer comme l'acte le plus lourd de conséquences de longue durée de l'épisode carolingien, Michelet ne la concède que fort mollement à l'Empereur à la barbe fleurie.

⁶. Dans *Le Rhin : problèmes d'histoire et d'économie* : « [A partir des Carolingiens le Rhin] est une base. Le point de départ d'une *reconquista* d'envergure des Francs, partis de l'Allemagne du Nord, prenant en Gaule vigueur et puissance expansive, et puis repartant pour reconquérir la terre ancestrale et, par-delà le Rhin, reforge une Francie d'Orient » (en collaboration avec Albert Demangeon), Armand Colin, 1935, première partie, p. 66.

Un tel acharnement dans le rabattement mérite explication. Il tient sans doute d'abord au statut de la légende dans l'histoire micheletienne. Loin de l'exclure systématiquement Michelet, fort, du côté de l'érudition critique, de son poste de directeur des Archives, l'accueille souvent, dès les premiers livres de son *Histoire de France*. Mais ce dont il se défie, c'est de la légende éclatante, entièrement forgée à la gloire d'un puissant, ou qui gonfle emphatiquement l'événement historique. Lui conviennent les légendes de la faiblesse, quand bien même elles auraient pour « héros » des rois ou des princes (énervés de Jumièges, derniers mérovingiens mélancoliques et dégénérés, exhibés au peuple par leur maîtres du palais, etc.). Le récit de Charlemagne lui-même peut prendre le ton douloureux de la légende populaire, mais c'est quand celui-ci reconnaît l'inanité de ses efforts, la vanité de son œuvre historique. Apercevant au soir de son règne des barques normandes, vite repoussées, le Charlemagne à la fois débonnaire et embelli du « chroniqueur » trouve sa place dans le récit micheletien, mais en prophète pathétique :

l'empereur, s'étant levé de table, se mit, dit le chroniqueur, à la fenêtre qui regardait l'Orient, et demeura très longtemps le visage inondé de larmes. Comme personne n'osait l'interroger, il dit aux grands qui l'entouraient : « Savez-vous, mes fidèles, pourquoi je pleure amèrement ? Certes je ne crains pas qu'ils me nuisent par ces misérables pirateries ; mais je m'afflige profondément de ce que, moi vivant, ils ont été près de toucher ce rivage, et je suis tourmenté d'une violente douleur, quand je prévois tout ce qu'ils feront de maux à mes neveux et à mes peuples » ».

Et l'historien, cruel, de conclure : « Ainsi rôdent déjà autour de l'Empire les flottes danoises, grecques et sarrasines, comme le vautour plane sur le mourant qui promet un cadavre » (292).

Un autre élément permet d'expliquer le refus de la légende du grand Empereur, et plus généralement l'évaluation très négative de Charlemagne par Michelet : le souvenir récent d'un autre Empire, celui de Napoléon. Sans que jamais Michelet n'explicite la comparaison, nombre de passages relatant les dérives de l'épopée carolingienne ne peuvent pas ne pas rappeler très précisément au lecteur de 1833 les errances et les fiascos de l'épopée napoléonienne. Étendu démesurément par la conquête, l'Empire des Francs se trouve au contact des barbares les plus orientaux, les Avars, comme l'Empire français s'est retrouvé voisin du vaste empire russe, - proximité qui, dans les deux cas, se solde par la guerre, par la stratégie de la terre brûlée d'un côté, par l'épuisement contre une nature déserte et hostile de l'autre :

Ces barbares, devenus voisins des Francs, avaient levé des tributs sur eux comme sur les Grecs. Charlemagne les attaqua avec trois armées, [...] brûlant le plus d'habitations qu'il rencontrait ; mais qu'importait aux Avars l'incendie de ces cabanes ? Cependant la cavalerie de Charlemagne s'usait dans ces déserts contre un insaisissable ennemi qu'on ne savait où rencontrer. Mais ce qu'on rencontrait partout, c'étaient les plaines humides, les marais, les fleuves débordés. L'armée des Francs y laissa tous ses chevaux (281).

Après le fantôme de la retraite de Russie voici que plane, comme « au-dessus » de ce lointain neuvième siècle, l'ombre de 1813, avec la débandade et la révolte de cette trop grande armée composée pour une bonne part de tributaires de l'empire, entraînés loin de leur patrie derrière un chef qu'ils haïssent :

Nous disons toujours l'armée des Francs, mais ce peuple des Francs est le vaisseau de Thésée. Renouvelé pièce à pièce, il n'a presque plus rien de lui-même. C'était alors en Frise, en Saxe, tout autant qu'en Ostrasie, que se recrutaient les armées de Charlemagne. [...] il fallait, chose intolérable aux barbares, que, quittant le costume, les mœurs, la langue des leurs pères, ils allassent se perdre dans les bataillons des Francs, vainquissent, mourussent pour eux. [...] Pour périr, les Saxons aimèrent mieux périr chez eux. Ils massacrèrent les lieutenants de Charlemagne, [...] firent cause commune avec les Avars, au lieu de fournir une armée contre eux (281-282).

Napoléon s'était abondamment réclamé de Charlemagne pour illustrer et justifier son règne⁷. Il est juste qu'un historien fort peu nostalgique de l'Empire refuse une légende abondamment exploitée par un régime honni, et qui servait encore en ces années 1830 où se forgeait la légende napoléonienne⁸.

L'explication demeure néanmoins insuffisante, car l'anti-bonapartisme de Michelet relève lui-même d'un anti-impérialisme plus général, déterminé principalement par sa conception de la nation.

On l'a dit pour commencer, la visée et l'axe essentiels de la critique de Charlemagne par Michelet consiste à lui refuser toute prétention à l'origine. Et d'abord à l'origine de la France. Contre l'historiographie d'Ancien Régime, qui en faisait l'une des références primordiales et mythiques de la monarchie française⁹, Michelet affirme que Charlemagne n'a en rien fondé la France, et que rien ne permet de l'intégrer à la série des grands Français. Son origine géographique, d'abord : les carolingiens sont une famille ostrasienne, ils viennent de ces marges mosellanes et rhénanes, de ce « border » dont le vague ne laisse pas d'inquiéter parfois ce géographe des frontières qu'est Michelet¹⁰. Or l'Ostrasie est alors « la contrée la plus germanique de la Gaule » (265). L'histoire de Charlemagne forme le cœur de ce deuxième livre de l'*Histoire de France* significativement intitulé « Les Allemands », et qui précède le « Tableau de la France » où s'aperçoit enfin le territoire de la nation. Comme Augustin Thierry, qu'il cite, Michelet n'accorde aucune « francité » à la dynastie carolingienne, et date la monarchie française des capétiens :

A la révolution de 888, correspond de la manière la plus précise un mouvement d'un autre genre, qui élève sur le trône un homme entièrement étranger à la famille des Carolingiens. Ce roi, le premier auquel notre histoire devrait donner le titre de roi de France, par opposition au roi des Francs, est [...] Eudes, fils du comte d'Anjou, Robert le Fort. Élu au détriment d'un héritier qui se qualifiait de légitime, Eudes fut le candidat national de la population mixte qui avait combattu cinquante ans pour former un État par elle-même, et son règne marque l'ouverture d'une seconde série de guerres civiles, terminées, après un siècle, par l'exclusion définitive de la race de Charles le Grand. En effet cette race toute germanique, se rattachant, par le lien des souvenirs et les affections de parenté, aux pays de langue tudesque, ne pouvait être regardée par les Français que comme un obstacle à la séparation sur laquelle venait de se fonder leur existence indépendante (A. Thierry, *Lettres sur l'histoire de France*, cité par Michelet, 321)¹¹.

Ni origine, ni même (pré)figuration. Ce qui est d'autant plus sensible que le royaume voisin et concurrent de Neustrie occupe cette fonction dans le récit micheletien, développant quelques-uns des éléments sur lesquels se fondera, plus tard, le modèle national français. (Pré)figuration géographique d'abord : à l'Ostrasie trop orientale la Neustrie oppose son ancrage dans ce centre nord de la future France, zone qui deviendra le cœur de la nation. En Neustrie s'ébauchent dès le septième siècle plusieurs des mouvements historiques qui rendront possible la France :

⁷. « Je suis Charlemagne, écrivait-il à son ambassadeur auprès du pape, le cardinal Fesch, parce que, comme Charlemagne, je réunis la couronne de France à celle des Lombards, et que mon empire confine avec l'Orient. J'entends donc que l'on règle avec moi sa conduite sur ce point de vue » (cité par R. Morrissey, art. cit., p. 651).

⁸. Hugo en particulier, au moment du *Rhin*, rapproche systématiquement les deux empereurs ; voir notamment un texte non publié, où il se livre à un long parallèle entre les dates marquantes de ces deux existences ([*Ébauche d'une monographie sur le Rhin*], p. 492).

⁹. Cf. R. Morrissey, art. cit., p. 632 et suivantes.

¹⁰. Sur l'imaginaire de la frontière chez le Michelet des années 1830, voir notamment Paule Petitier, *La Géographie de Michelet*, L'Harmattan, coll. « Histoire des sciences humaines », 1997, p. 77 et suivantes.

¹¹. Au reste cette « germanisation », ce renvoi de Charlemagne à l'histoire allemande n'est pas rare, en cette première moitié du siècle, parmi les écrivains de sensibilité libérale et républicaine. On peut citer Alexandre Dumas : « Charlemagne, ou plutôt Karl le Grand, véritable roi teuton, affectionnait Aix-la-Chapelle, sa ville allemande, bien autrement que Paris, sa ville française » (*Les Bords du Rhin* [voyage de 1838], « Aix-la-Chapelle », Garnier-Flammarion, 1991, p. 184)

Il semble en effet qu'à cette époque, les grands d'Ostrasie et de Bourgogne se soient secrètement entendus pour se délivrer des rois mérovingiens.

Dans la Neustrie, au contraire, le pouvoir royal paraît se fortifier. Moins belliqueuse que le royaume d'Ostrasie, moins riche que celui de Bourgogne, la Neustrie ne pouvait subsister qu'autant que les vaincus y reprendraient place à côté des vainqueurs (230).

Michelet voit dans ce mélange des Gallo-Romains vaincus et des Francs vainqueurs la condition du mouvement duquel naîtra la nation française, mais seule une zone géographique suffisamment éloignée de la Germanie pouvait être le lieu d'un tel creuset. Enfin, c'est le rapport de l'église et de l'état qui différencie les deux royaumes, éloignant l'Ostrasie carolingienne et son prolongement impérial du futur modèle français : « L'Église [...] devait favoriser les Ostrasiens contre la Neustrie lorsque celle-ci, sous un Ebroin, organisait un pouvoir laïque, rival de celui du clergé » (265). Et Michelet répète à l'envi que le règne de Charlemagne fut entièrement soumis à l'Église : « Ce David, ce Salomon des Francs, se trouva plus prêtre que les prêtres, et fut ainsi leur roi » (275)¹².

L'œuvre impériale de Charlemagne, pour n'être pas française, n'en est pas pour autant réellement « allemande » aux yeux de Michelet. En fait, l'empire carolingien s'avère inapte à toute référence, à tout préfiguration nationales comme à toute fidélité « patriotique ». Ceci est lisible dans le thème de la trahison, qui traverse tout le récit consacré aux conquêtes de l'empereur. Thème lancé violemment avec la destruction de la colonne d'Irmensul, souvenir de la victoire du Germain Arminius sur les légions romaines de Varus :

[Les Francs], qui peut-être souhaitaient un prétexte pour brusquer par les armes la conversion de leurs voisins barbares, marchèrent droit au principal sanctuaire des Saxons, au lieu où se trouvait la principale idole et les plus chers souvenirs de la Germanie. L'Herman-saül; mystérieux symbole où l'on pouvait voir l'image du monde ou de la patrie, d'un dieu ou d'un héros [...]. Tous les lieux voisins étaient consacrés par le souvenir de la grande et première victoire des Germains sur l'Empire.

Si les Francs eussent eu le souvenir de leur origine germanique, ils auraient respecté ce lieu saint. Ils le violèrent, ils brisèrent le symbole national (277)¹³.

L'histoire de la « pacification » de la Germanie par Charlemagne devient histoire de ravages périodiques et de l'organisation tatillonne d'une « collaboration » déshonorante. L'œuvre administrative de l'empire, ces « Huit grands et puissants évêchés » créés au-delà du Rhin, furent des « fondations à la fois ecclésiastiques et militaires, où les chefs les plus dociles pre[n]aient le titre de comtes, pour exécuter contre leurs frères les ordres des évêques » (279). Et contre la tradition qui fait remonter à l'œuvre carolingienne ces « fameuses cours weimiques qui, véritablement, ne se constituèrent qu'entre le XIIIème et le XVème siècle », Michelet propose l'hypothèse inverse :

si l'on veut voir dans [ces] cours un reste d'anciennes institutions germaniques, il est plus probable que ces tribunaux d'hommes libres qui frappaient dans l'ombre un coupable plus fort que la loi, eurent pour premier but de punir les traîtres qui passaient au parti de l'étranger, qui lui sacrifiaient leur patrie et leurs dieux, et qui, sous son patronage, bravaient les vieilles lois de la contrée. Mais ils ne bravaient pas la flèche qui sifflait à leurs oreilles, sans qu'aucune main semblât la guider ; et

¹². Précisons bien que la Neustrie (pas plus que cette Gaule kymryque d'avant la conquête romaine, elle aussi située « au centre de la France (*sic.*), sur la Seine et la Loire » (112)) ne peut être comprise comme l'*origine* de la nation France : l'entreprise de ces entités anté-nationales échouent, et devaient échouer ; à bien des égards, il semble que rien n'en reste. Mais elles valent dans le récit comme pierres d'attente, esquisses maladroitement que l'histoire ultérieure (et/ou le récit de l'historien) retrouvera et accomplira, par-delà le fossé des siècles. J'ai proposé ailleurs (« Errance et nation », contribution au colloque international du bicentenaire de la naissance de Michelet, tenu à Vascoeuil les 14 et 15 septembre 1998, organisé par le Centre de Recherches Révolutionnaires et Romantiques, actes à paraître) de rapprocher ce procédé d'écriture et de pensée, assez fréquent dans le récit historique micheletien, des figuratifs bibliques.

¹³. Comparer à ce texte, ultérieur, de Hugo : « Chose frappante qu'il faut bien noter puisqu'elle se présente et qui semblerait prouver que, dans sa pensée du moins, le fils de Pépin était encore plus romain et français que germanique, Charlemagne a vengé Varus. Renverser la pierre d'Arminius, ce n'est pas plus une action germanique que ce n'en serait une de jeter bas la colonne de Rosbach » ([*Ébauche d'une monographie sur le Rhin*], p. 474).

plus d'un pâlassait au matin, quand il voyait cloué à sa porte le signe funèbre qui l'appelait à comparaître au tribunal invisible (279-280).

Enfin, au soir de son règne, c'est encore une forme de justice réclamée contre le traître qui amène sous les yeux de Charlemagne les premières embarcations normandes, avant-coureurs de la mort de son empire :

quand les bras lui tombaient de lassitude, alors apparut, avec les flottes danoises, cette mobile et fantastique image du Nord, qu'on avait trop oubliée. Ceux-ci, les vrais Germains, viennent demander compte aux Germains bâtards qui se sont faits Romains, et s'appellent l'Empire (291-292).

Pourtant, Paul Viallaneix l'a rappelé avec force¹⁴, le peuple de Michelet, tel que l'histoire le fait et tel qu'il fait l'histoire, n'est jamais défini par la pureté ethnique. Les deux premiers livres de l'*Histoire de France* énoncent régulièrement la nécessité du métissage, et reprochent déjà ouvertement à Augustin Thierry ce qu'il nommera plus tard (dans la préface de 1869) son « point de vue exclusif, systématique, de la perpétuité des races ». Mais aucune dynamique vitale de mélange ne peut s'enclencher à partir de cette volonté de restaurer d'une idée morte : l'Empire romain. Si d'autres ont glorifié et glorifieront Charlemagne d'avoir réussi, au moins pour partie, son *translatium imperii*, Michelet voit dans cet empire la première occurrence de cette désastreuse attitude historique : le pastiche¹⁵. Où d'autres voient la grandeur retrouvée, Michelet dénonce une singerie :

Le voilà donc jouant de son mieux l'Empire, parlant souvent la langue latine, formant la hiérarchie de ses officiers d'après celle des ministres impériaux. Dans le tableau qu'Hincmar nous a laissé, rien de plus imposant. (289)

Ce jeu, ou ce « rêve » (291), suffit à expliquer l'air de caducité et de mort qui marque tout ce récit des temps carolingiens : sans cesse tourné vers le passé, enivré par ses prestiges, l'Empire se coupe de toute perspective d'avenir, d'abord en se coupant de la vitalité présente, - celle des barbares Germains notamment :

Le roi des Francs brûla, ravagea, jusqu'à ce que lui fussent livrés [les Saxons ayant participé à la révolte de Witikind]. Les conseillers de Charlemagne étaient des hommes d'Église imbus des idées de l'Empire, gouvernement prêtre et juriste, froidement cruel, sans générosité, sans intelligence du génie barbare. Ils ne virent dans ces captifs que des criminels coupables de lèse-majesté, et leur appliquèrent la loi. Les quatre mille cinq cents furent décapités en un jour à Verden (280)¹⁶.

Dès lors, si Rome est retrouvée, ce ne peut être que dans ce qu'elle eut de pire. Charlemagne ne fait pas revivre la grandeur du siècle d'Auguste, mais les principaux traits de l'Empire épuisé des derniers siècles, tels qu'ils ont été identifiés à la fin du Livre I :

Quant aux assemblées de comtes, les *boni homines*, les *scabini* (schoeffen) qui les composent sont élus par les comtes avec le consentement du peuple : le comte peut les déplacer. Ce ne sont plus là les vieux Germains jugeant leurs pairs ; ils ont plutôt l'air de pauvres décurions, présidés, dirigés par un agent impérial. La triste image de l'Empire romain se reproduit dans cette jeune caducité de l'empire barbare. Oui, l'Empire est restauré ; il ne l'est que trop : le comte tient la place des duumvirs, l'évêque rappelle le *défenseur des cités*, et ces *hérimans* (hommes d'armée), qui laissent leurs biens pour se soustraire aux accablantes obligations qu'il leur impose, ils reproduisent les curiales romains, propriétaires libres, qui trouvaient leur salut à quitter leur propriété, à fuir, à se faire soldats, prêtres, et que la loi ne savait comment retenir.

¹⁴. Notamment dans *La Voie royale, essai sur l'idée de peuple dans l'oeuvre de Michelet*, Flammarion, 1971 (première édition Delagrave, 1959), en particulier le chapitre intitulé « La personnalité du peuple » (III, 1).

¹⁵. Qu'il dénonce régulièrement, et voit notamment à l'œuvre, comme Quinet, et pour le pire, dans les chefs de la Révolution française tout imbus de République romaine ressassée au collège.

¹⁶. Est déjà annoncé ici ce plaidoyer pour les barbares qui, dans la seconde partie de *Peuple* notamment, soutient la dénonciation de la colonisation de l'Algérie, telle qu'elle est menée par les soldats de Juillet, poursuivant, comprimant et calomniant l'Arabe au lieu de le comprendre, de se l'incorporer pour donner naissance à la cité régénérée et vivante de l'avenir.

La désolation de l'Empire est la même ici. Le prix énorme du blé, le bas prix des bestiaux indique assez que la terre reste en pâturage. L'esclavage, adouci il est vrai, s'étend et gagne rapidement (289-290).

Ce mauvais rapport au temps s'accompagne d'un rapport à l'espace au moins aussi pervers. Michelet est prompt à voir dans l'étendue des conquêtes carolingiennes, habituellement érigées en signe manifeste de la grandeur du règne, un signe mensonger, fallacieux (« A en juger par l'étendue de sa domination, sinon par ses forces réelles, [Charlemagne] se trouvait alors le plus grand souverain du monde » (283)) ; voire comme la preuve et la cause de sa faiblesse : « L'Empire parut avoir gagné tout ce qui est entre l'Elbe et l'Oder, s'étendant toujours, toujours s'affaiblissant » (281). C'est qu'empereurs, chroniqueurs et historiens confondent un peu trop facilement conquête militaire et habitation, incorporation, vitalisation de l'espace conquis. Ainsi, en Espagne, les Francs « avaient poussé jusqu'à l'Ebre, et appelaient leur campement en Espagne une nouvelle province » (278). En fait, tout au contraire, la conquête impériale de l'espace rend impossible son appropriation, son administration, et travestit, dénature les principes mêmes du gouvernement :

Certes, l'ordre apparent ne laisse rien à désirer, les formes ne manquent pas ; on ne comprend pas un gouvernement plus régulier. Cependant il est visible que les assemblées générales n'étaient pas générales ; on ne peut supposer que les *missi*, les comtes, les évêques, courussent deux fois par ans après l'empereur dans les lointaines expéditions d'où il date ses capitulaires, qu'ils gravissent tantôt les Alpes, tantôt les Pyrénées, législateurs équestres, qui auraient galopé toute leur vie de l'Ebre à l'Elbe. Le peuple encore bien moins. Dans les marais de la Saxe, dans les marches d'Espagne, d'Italie, de Bavière, il n'y avait là que des populations vaincues ou ennemies. Si le nom du *peuple* n'est pas un mensonge, il signifie l'armée. Ou bien quelques notables qui suivaient les grands, les évêques, etc., représentaient la grande nation des Francs comme à Rome les trente licteurs représentaient les trente curies aux *comitia curiata*. (289)

La conquête impériale produit du mensonge, faux peuple et fausses assemblées, faux ordre et fausse grandeur, que l'historien doit traverser en lisant les textes à la lumière du concret de l'espace humain. Les conquêtes de Charlemagne, comme l'administration de son empire, fournissent l'exemple d'une organisation qui produit en fait de la dissolution. Elles lancent les Francs dans un mouvement guerrier perpétuel, qui vire à l'indéfini, au mouvement erratique - comme si l'espace barbare contre lequel ils luttent finissait par déteindre sur eux :

comment toujours combattre, toujours lutter contre de nouveaux ennemis ? Derrière les Saxons et les Bavares, Charlemagne avait trouvé les Slaves, puis les Avars ; derrière les Lombards, les Grecs, derrière l'Aquitaine et l'Ebre, le califat de Cordoue. Cette ceinture de barbares, qu'il crut simple et qu'il rompit d'abord, se doubla, se tripla, et quand les bras lui tombaient de lassitude, il entrevit les flottes danoises, cette mobile et fantastique image du Nord (291).

Engagée au nom d'un mouvement d'organisation unificatrice, la conquête impériale aboutit à son contraire. A ses contraires, devrait-on dire. Car à l'errance indéfinie du pouvoir répond paradoxalement, comme aux derniers temps de l'Empire romain, l'extrême fixité du peuple, sa perte de tout mouvement vital :

L'esclavage, adouci il est vrai, s'étend et gagne rapidement. [...] Chaque jour les grands forcent les pauvres à se donner à eux, corps et biens : le servage est un asile où l'homme libre se réfugie chaque jour (290).

Ce mauvais enracinement, cet enfouissement dans la glèbe du servage peut du reste être enviée des populations vaincues, que l'Empereur soumet à une violence inverse, le déracinement et la déportation en masse, autre habitude impériale :

Charlemagne [...] entreprit de dépeupler la Saxe, puisqu'il ne pouvait la dompter. [...] il se faisait livrer dans plus d'un canton jusqu'aux tiers des habitants. Ces troupeaux de captifs étaient ensuite chassés vers le midi, vers l'ouest, établis sur de nouvelles terres au milieu de populations toutes hostiles, toutes chrétiennes, et de langue différente. Ainsi, les rois des Babyloniens et des Perses

transportaient les Juifs sur le Tigre, les Chalcidiens au bord du golfe persique. Ainsi Probus avait transporté des colonies de Francs et de Frisons jusque sur les rivages du Pont-Euxin (282).

Ainsi, à travers l'épisode de Charlemagne, Michelet aboutit à une représentation de l'Empire comme rapport fou à l'espace et au mouvement, aux antipodes du mouvement réglé, harmonieux, vital, propre à l'espace de la nation et dont il traque la conquête progressive et toujours menacée au cours des siècles¹⁷. Dès le haut moyen âge, pour ce monde violent et flou qui est déjà, aux yeux de l'historien national, comme en attente de la nation, l'empire est une forme mauvaise et absurde, impossible, un artefact qui n'a rien de la vie. Et si le règne de Charlemagne a quelque grandeur, c'est celle de l'entêtement à organiser, à produire de la vie dans cet ensemble mort et voué à l'inorganique : la réforme littéraire d'Alcuin est certes « pédantesque et inféconde », l'académie du « roi David » une ridicule parodie, mais « c'est la volonté qu'il faut louer, c'est l'effort de rétablir l'unité de l'enseignement dans l'Empire. [...] entre tant de peuples et tant de langues, [Charlemagne] avait beau faire, la dissonance reparaisait toujours » (286) ; quant à la « partie originale des capitulaires, celle qui touche l'administration », il « est impossible de ne pas y admirer l'activité impuissante, il est vrai, de ce gouvernement qui faisait effort pour mettre un peu d'ordre dans le désordre immense d'un tel empire, pour retenir quelque unité dans un ensemble hétérogène, dont toutes les parties tendaient à l'isolement, et se fuyaient pour ainsi dire l'une l'autre » (290). Grandeur un peu obtuse, mais réelle, révélée encore *a contrario* quand, après la mort de ce grand homme inutile, s'accomplit l'irréremédiable agonie d'un empire qui n'eut jamais de vie réelle :

C'est sous Louis le Débonnaire [...] que devait s'opérer le déchirement et le divorce des parties hétérogènes dont se composaient l'Empire. Toutes souffraient d'être ensemble. Le mal, c'était la solidarité d'une guerre immense, qui faisait ressentir sur la Loire les revers de l'Ostrasie ; c'était le tyrannique effort d'une centralisation prématurée (293).

Prématurée car si, comme on sait, unité et centralisation sont des valeurs essentielles pour ce premier Michelet, leur réalisation concrète dans l'histoire ne pouvait faire l'économie du moment dialectique du morcellement féodal. Mais mauvaise en soi également, fallacieuse : fascinée par le passé romain, portée par une énergie en voie d'épuisement, celle des errances barbares, l'unité impériale se condamnait à demeurer abstraite, à la fois vague et mécanique, se condamnait à « manquer » la forme concrète et vitale, l'espace prédestiné de la « bonne » centralisation : la nation. Paradoxalement mais significativement, c'est l'émiettement féodal des environs de l'an mil qui fait apparaître, dans le récit micheletien, la forme physique de la France, son territoire, presque inscrit en nature, en tout cas virtualité offerte à la réalisation historique et que la fiction impériale empêchait d'apercevoir. Citons la dernière page du Livre II, dont Charlemagne est le coeur, et la première du Livre III, le célèbre « Tableau de la France » :

Diversité de races, de langues et d'esprits, défaut de communication, ignorance mutuelle, antipathies instinctives ; voilà ce que cachait cette magnifique et trompeuse unité de l'administration romaine, plus ou moins reproduite par Charlemagne. [...] C'était une torture que cet accouplement tyrannique de natures hostiles. Qu'on en juge par la promptitude et la violence avec laquelle tous ces peuples s'efforcèrent de s'arracher de l'Empire.

La matière veut la dispersion, l'esprit veut l'unité. La matière, essentiellement divisible, aspire à la désunion, à la discorde. Unité matérielle est un non-sens. En politique, c'est une tyrannie. L'esprit seul a le droit d'unir [...]

En attendant que l'esprit vienne, et que Dieu souffle d'en haut, la matière s'en va et se dissipe vers les quatre vents du monde. [...] Les rivières, les montagnes réclament contre l'unité. La division triomphe, chaque point de l'espace devient indépendant. La vallée devient un royaume, la montagne un royaume (328-329).

La variété infinie du monde féodal, la multiplicité d'objets par laquelle elle fatigue d'abord la vue et l'attention, n'en est pas moins la révélation de la France. Pour la première fois elle se produit dans

¹⁷. Je reprends ici le propos de ma contribution au colloque de Vascoeuil (*cf. supra*), qui étudiait en ces termes la première partie de l'*Histoire de France* et des premiers livres de l'*Histoire de la Révolution française*.

sa forme géographique. Lorsque le vent emporte ce vain et uniforme brouillard, dont l'Empire allemand avait tout couvert et tout obscurci, le pays apparaît, dans ses diversités locales, dessiné par ses montagnes, par ses rivières. (331)

L'historiographie romantique française à tendance républicaine (celle de Michelet, de Thierry, de Quinet...) n'a guère aimé Charlemagne. On y verra certes un effet de sa résistance, plus ou moins ferme, aux prestiges du souvenir napoléonien. Mais on y verra surtout la conséquence de cette volonté, qui anime et structure l'œuvre de ces historiens, de constituer une idéologie moderne de la nation. Dès lors que la nation n'est plus comprise essentiellement en termes de continuité dynastique, ni même comme communauté purement politique régie par des lois communes, mais se lève décidément de ce concret (au reste relatif et à bien des égards mystifié, mais c'est une autre question), lourd de terre et de temps, que sont un territoire, un peuple et une culture, le souvenir de cet empereur rhénan n'a plus rien de positif à transmettre aux enfants de Jeanne d'Arc, de Voltaire et de Hoche, - et qu'on ait en 1825 ressorti « sa » couronne, « son » épée et « sa » main de justice pour sacrer Charles X évidemment ne changea guère la donne. Ni dynastique ni impériale, la nation romantique doit se passer des héros de ce genre. La grande cohérence de Michelet, de ce point de vue, se lit peut-être surtout dans le « discours aux Allemands » qu'on peut discerner dans son récit de Charlemagne. L'acharnement avec lequel il rappelle la brutalité des guerres saxonnes et l'insistance étrange avec laquelle il dénonce la trahison des carolingiens envers leurs origines germaniques peuvent être comprises comme une incitation au nationalisme d'outre-Rhin : que les Allemands soucieux, à juste titre, d'identité, de renaissance et d'unité nationales abandonnent donc la référence privilégiée à Charlemagne et tout ce qu'elle porte en germe quant à la définition de la nation. Exclu du panthéon français, Charlemagne n'est pas rendu par Michelet à l'Allemagne, mais déclaré étranger à toute nation vraie¹⁸. C'est dire à quel point Charlemagne révèle le primat exclusif de la nation dans la pensée micheletienne de cette époque : seul ce primat explique l'étrange inanité historique dont Michelet taxe ce règne. Comme le remarque Robert Morrissey : « A force de tuer le mythe, Michelet enlève à Charlemagne sa place dans l'histoire »¹⁹. C'est que cette place est antérieure au moment même proto-historique des nations modernes, et que son œuvre, la transmission délicate d'une certaine romanité, l'extension à l'est de l'espace culturel occidental, est à apprécier à l'aune de l'histoire de la civilisation européenne générale, et bien peu à celle de l'histoire des nations. Symétriquement, des auteurs comme Guizot dans son *Histoire de la civilisation en Europe* (1828), ou plus nettement encore Hugo, dans les années 1840, accordent à Charlemagne un rôle fondateur à proportion du fait qu'ils tentent, plus ou moins radicalement, de minorer la référence nationale au profit d'une réflexion sur les destins de l'Europe²⁰.

¹⁸. Sur ce point, je ne partage pas l'analyse de Robert Morrissey, qui voit dans le Charlemagne de Michelet un « Allemand avant tout » (art. cit., p. 652).

¹⁹. Art. cit., p. 652.

²⁰. Comme le remarque Robert Morrissey, la « pertinence » plutôt européenne que nationale du symbole Charlemagne devient très claire de nos jours : « C'est par l'Europe, consciente de son « noyau organisateur carolingien » (K. Pomian), que Charlemagne demeure et revient. Le prix décerné chaque année à Aix-la-Chapelle au chef d'état qui a le plus œuvré au renforcement de l'unité et de l'identité européennes, la frappe d'une pièce émise par la Monnaie de Paris pour célébrer la « création de l'Europe » en 1992 ne sont sans doute que les signes annonciateurs du redéploiement d'un symbole arraché à son cadre purement national pour devenir le « père de l'Europe » (art. cit., p. 670).